

Nanterre, le 16 mars 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, portée par le CASH de Nanterre, et l'Université Paris Nanterre signent une convention de partenariat, pour développer des travaux de recherche-action communs dans le champ de la lutte contre la précarité.

Fort de son expérience dans l'approche sanitaire et sociale des populations précaires et exclues, le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers (CASH) de Nanterre, a souhaité approfondir et étendre son action, avec la création fin 2019 de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale.

Cette Fondation a été créée pour répondre à l'enjeu commun à tous les acteurs œuvrant dans le champ de la précarité : documenter, analyser les trajectoires de vie des personnes en situation de précarité, mais surtout innover, proposer des dispositifs adaptés et les évaluer, pour faire évoluer la connaissance et les pratiques. La Fondation permet le développement de recherches-actions sur la pauvreté, l'exclusion, la santé mentale, le vieillissement ou le handicap.

Dans une logique de proximité géographique et d'engagements croisés, le CASH de Nanterre et l'Université Paris Nanterre se sont déjà rapprochés et des actions communes ont été ou sont menées, à l'image de collaborations entre des unités de recherche de l'Université et la Maternité ou le service Addictologie du CASH.

La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale et l'Université Paris Nanterre ont souhaité créer les conditions d'un partenariat, pour enrichir la réflexion commune sur la lutte contre la précarité, et conduire des actions qui, une fois documentées et validées par des démarches de recherche, sont susceptibles d'être déployées à plus large échelle.

L'objectif commun est de créer un partenariat durable, nourri de la diversité des champs d'action de la Fondation comme des ressources de recherche à l'Université Paris Nanterre, dans le domaine des sciences humaines et sociales : psychologie, sciences de l'éducation, droit et sciences politiques...

Ce partenariat, formalisé par une convention co-signée par Luce Legendre, présidente de la Fondation, et Philippe Gervais-Lambony, président de l'Université, contribuera au développement des actions de recherche au sein de l'Université Paris Nanterre, notamment en lui permettant d'avoir accès à des champs d'études et d'expérimentation originaux, et à une plus grande visibilité de ses unités de recherche. Ce partenariat contribuera conjointement au développement de la Fondation, notamment en allouant, sur des actions innovantes identifiées par la Fondation, des ressources de recherche permettant leur documentation et leur évaluation.

Contacts :

Alexandre MARTINI
Directeur de la Fondation Hospitalière
pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale
alexandre.martini@ch-nanterre.fr
Tél : 06 70 16 18 74
www.fondation-recherche-precarite.org
Twitter : [@FH_RPE](https://twitter.com/FH_RPE)

Isabelle AUTRAN
Directrice
Direction de la recherche et des études doctorales
iautran@parisnanterre.fr
Tél : 01 40 97 98 02